RCe Conseils
Vos besoins, notre priorité.

FICHE PROGRAMME
« FORMATION CSE SANTE SECURITE CONDITIONS DE TRAVAIL ».

DUREE

5 jours (soit 35 heures)

PUBLIC CONCERNE

Membres du CSE, membres de la CSSCT.

PRE REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- ❖ Identifier le cadre réglementaire applicable à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail ;
- ❖ Identifier les acteurs de la prévention et comprendre leurs rôles respectifs ;
- ❖ Repérer et évaluer les principaux risques professionnels et contribuer à la démarche d'évaluation des risques ;
- ❖ Comprendre et appliquer les principes généraux de prévention ;
- ❖ Participer à l'analyse des accidents du travail, incidents et situations dangereuses ;
- ❖ Identifier et contribuer à la prévention des risques liés aux conditions de travail ;
- ❖ Exercer efficacement les missions SSCT du CSE : inspections, enquêtes, propositions et suivi des actions de prévention.

PROGRAMME

JOUR 1 « CADRE ET ACTEURS DE LA PRÉVENTION »

1. Le contexte réglementaire

- Principes fondamentaux de la santé et sécurité au travail
- Obligations de l'employeur et des salariés
- Principes généraux de prévention
- Droit d'alerte et droit de retrait

2. Les missions SSCT du CSE

- Rôle du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Informations et consultations relatives à la SSCT
- Inspections et enquêtes

3. Les acteurs de la prévention

- Acteurs internes et externes
- Médecine du travail (SPST)
- CARSAT, DREETS, INRS et autres organismes de prévention
- **Mise en situation** : identifier les acteurs à mobiliser face à différentes situations.

JOUR 2 : « IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DES RISQUES »

4. Identifier les risques professionnels :

- Danger, risque, exposition et dommage
- Analyse des situations réelles de travail
- Principaux risques professionnels
- Facteurs humains et organisationnels

5. L'évaluation des risques et le DUERP

- Méthodologie d'évaluation des risques
- Hiérarchisation des risques
- DUERP et plan d'actions de prévention
- Rôle du CSE dans la démarche.
- **Mise en situation :** Analyse d'une situation de travail et identification des risques.

JOUR 3 : « ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DÉMARCHE DE PRÉVENTION »

6. Accidents du travail, incidents et maladies professionnelles

- Définitions et enjeux
- Indicateurs et statistiques
- Conséquences humaines et organisationnelles
- Intérêt des signalements et des presqu'accidents

7. Enquêter et analyser un accident

- Méthodologie d'enquête
- Recueil des faits et témoignages
- Recherche des causes
- Arbre des causes et autres outils d'analyse
- **Mise en situation :** Réalisation d'un arbre des causes à partir d'un cas pratique.

JOUR 4 : « ANALYSE DES CONDITIONS DE TRAVAIL »

8. Construire une démarche de prévention

- Les principes généraux de prévention
- Prévention collective et individuelle
- Élaboration et suivi des actions de prévention

9. Les troubles musculosquelettiques (TMS)

- Facteurs de risque et situations d'exposition
- Analyse des contraintes de travail
- Organisation du travail
- Ergonomie
- Les risques psychosociaux (RPS)

10. Principales familles de facteurs de RPS

- Facteurs liés à l'organisation et aux conditions de travail
- Repérage des situations à risque

JOUR 5 : « AGIR EN TANT QUE MEMBRE DU CSE »

11. Réaliser une inspection SSCT

- Préparation et organisation d'une inspection
- Observation des situations de travail
- Échanges avec les salariés
- Formalisation des constats et propositions

12. Réaliser une enquête et formuler des préconisations

- Méthodologie d'enquête
- Analyse des causes
- Élaboration des mesures de prévention
- Restitution et suivi des actions

OUTILS PEDAGOGIQUES

- Vidéos INRS
- Applications à partir d'étude de cas
- Partage d'expériences

LIEU

- Grand Est.

TARIF :

- Voir le site internet

DELAI D'ACCES :

- Pour les sessions en inter (voir le calendrier sur notre site) et les en intra, l'inscription est possible jusqu'à 3 jours calendaires avant le début de la formation.

MODALITE DE VALIDATION

- Quizz d'évaluation des acquis en amont et en aval de la formation par les stagiaires.
- Mise en situation pratique
- Attestation de formation en fin de formation.

INTERVENANT

- RCe Conseils dispose de l'agrément préfectoral qui permet de délivrer la formation SSCT.
- Coordonnées pour tout renseignement : 06.51.44.09.87 - mail : rcerone@rceconseils.fr

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Merci d'indiquer lors de la commande si un(des) stagiaire(s) présente(nt) des situations de handicap.